

La ville de Fribourg change les règles du jeu pour les terrasses et ouvre des horizons

Des terrasses plus animées

« OLIVIER WYSER

Commerce » L'été promet d'être particulièrement animé à Fribourg. La ville de Fribourg se dote en effet d'une nouvelle directive concernant les terrasses des établissements publics. Certains critères sont assouplis «dans l'intérêt des cafetiers-restaurateurs et pour l'animation de la ville», indique un communiqué. Par ailleurs, certaines conditions préalables pour obtenir une autorisation ont été précisées pour une meilleure lisibilité des règles du jeu.

«On passe d'un régime où presque tout était interdit sur les terrasses de Fribourg à une nouvelle dynamique où les restaurateurs pourront laisser leur créativité s'exprimer», résume Pierre-Olivier Nobs, conseiller communal responsable de la police locale. Ce nouveau règlement entend ainsi s'adapter à l'évolution des besoins pour apporter un supplément de vie dans les rues de la capitale cantonale.

Événements ponctuels

Première nouveauté: les restaurateurs, qui ne peuvent pas aménager une terrasse directement devant leur établissement pourront faire une demande afin de s'implanter «à proximité immédiate». «Une telle possibilité peut être envisagée pour des motifs d'animation de l'espace public, comme cela avait été le cas il y a quelques années quand les établissements voisins de la place du Petit-Saint-Jean avaient été autorisés à exploiter l'espace central de la place», illustre la ville. «Ce genre de scénario pourrait notamment se présenter dans le cadre de la requalification de l'espace public du quartier du Bourg», augure Pierre-Olivier Nobs.

Les établissement qui le souhaitent pourront désormais en outre organiser ponctuellement de petits événements: prestations mu-



Les restaurateurs qui en feront la demande pourront notamment organiser ponctuellement des concerts sur leurs terrasses.
Vincent Murithi-archives

sicales, préparations culinaires, etc. Les tenanciers devront déposer une demande et fournir un concept d'animation. C'est la préfecture qui délivrera les autorisations, sur préavis de la police locale. Ces animations en terrasse ne pourront en principe pas avoir lieu après 22 heures et la musique ne pourra pas dépasser les 85 décibels.

De nouvelles possibilités

Autre modification: la ville introduit la notion de «terrasse d'hiver». Cette dernière est de la même surface que la terrasse d'été mais se compose d'un aménagement réduit, limité aux tables et aux chaises. Pour éviter un entreposage de mobilier sur le domaine public, les tenanciers peuvent installer ce type de terrasse uniquement la journée.

En outre, la nouvelle directive de la ville précise les critères esthétiques nécessaires pour obtenir l'autorisation d'exploiter une terrasse. Objectif: garantir une certaine homogénéité des terrasses dans les zones présentant un intérêt particulier, par exemple les lieux historiques.

Un gain d'attractivité

Les cafetiers-restaurateurs sont plutôt satisfaits de ces nouvelles règles. «C'est certain, les terrasses d'hiver demanderont un peu plus de travail puisqu'il faudra ranger et ressortir le matériel chaque jour. En revanche les restaurateurs gagnent avec cette directive la possibilité d'organiser des événements et d'être créatifs, ce qui n'était pas possible auparavant», se réjouit le président de la section ville de Gastro Fribourg, Roland Blanc. «Cela ouvre de nombreuses possibilités, par exemple faire un bar à huîtres lors des nocturnes en période de Noël ou organiser des concerts en été», illustre Roland Blanc qui estime que grâce à cette directive Fribourg va gagner en attractivité. »

Le parti solidaritéS s'étend à Fribourg

Politique » Comme il l'avait promis en fin d'année passée, le parti solidaritéS, déjà actif dans les cantons de Vaud, Genève et Neuchâtel, a officiellement créé une section dans le canton de Fribourg. Selon un communiqué de presse, une cinquantaine de personnes – salariés, retraités, migrants ou encore étudiants – ont assisté récemment à une assemblée fondatrice.

La nouvelle formation entend notamment «offrir une alternative, clairement à gauche, à la politique de collaboration de classe, multipliant compromis et capitulations, des dirigeants du Parti socialiste et des Verts», indique le communiqué. » NM

Fribourg s'expose jusqu'à Paris

Littérature » Après la Bibliothèque cantonale et universitaire (BCU) de Fribourg, le Salon du livre de Genève et le Collège du Sud, l'exposition *Fribourg vu par les écrivains* sera présentée du 3 au 25 mars en région parisienne, à la Médiathèque de Rueil-Malmaison, communiquée la BCU. Elle se compose d'une vingtaine de panneaux combinant extraits de textes, illustrations et caricatures des écrivains réalisées par Claudio Fedrigo (il travaille à la BCU). Trois nouveaux panneaux introduisent cette anthologie et présentent le *Voyage en Suisse*.

La Médiathèque parisienne présentera aussi l'exposition consacrée au 500^e anniversaire du Traité de Paix perpétuelle franco-suisse (1516-2016).

Le vernissage aura lieu samedi en présence de Patrick Ollier, député-maire de Rueil-Malmaison, et de Thierry Steiert, syndic de Fribourg. Rapelons que Fribourg et Rueil-Malmaison sont jumelés. » NR

PUBLICITÉ



LE SAVIEZ-VOUS ?

L'eau potable est de loin la denrée alimentaire la plus écologique. A titre d'exemple, sa charge écologique est 450 fois inférieure à celle de l'eau minérale en bouteille.

UNE RESSOURCE DE HAUTE QUALITÉ



EAU DE
FRIBOURG
FREIBURGER
WASSER